

## Communiqué de Presse

Paris, le 10 février 2026

### Sécurité : France urbaine salue l'adoption par le Sénat du projet de loi sur les polices municipales et les avancées introduites

Le Sénat a adopté le 10 février le projet de loi relatif à l'extension des prérogatives, des moyens, de l'organisation et du contrôle des polices municipales et des gardes champêtres.

Issu des travaux du Beauvau des polices municipales, auxquels France urbaine a activement participé, ce texte répond à une attente forte des élus des métropoles et grandes villes alors que le cadre d'action des polices municipales n'a pas connu d'évolution significative depuis plus de 25 ans et que celles-ci ont vu leur rôle fortement augmenter, devenant aujourd'hui la force primo-intervenante dans 80% des situations.

Le texte adopté au Sénat prévoit d'inscrire dans la loi plusieurs évolutions demandées de longue date par l'association afin d'adapter le cadre d'intervention des polices municipales aux réalités contemporaines sur la base d'un principe simple : ouvrir la possibilité, pour les maires qui le souhaitent, de mobiliser de nouvelles prérogatives, conformément à leur liberté de définir la doctrine d'emploi de la police municipale face aux enjeux de sécurité propres à chaque territoire.

S'appuyant sur les travaux transpartisans de sa commission Sécurité et Prévention, France urbaine a proposé l'enrichissement du texte gouvernemental autour de trois priorités majeures : renforcer l'efficacité opérationnelle des polices municipales, s'agissant notamment de l'accès aux fichiers nécessaires à l'exercice de leurs missions, étendre de manière ciblée et pragmatique leurs compétences judiciaires et, enfin, préserver les dispositifs éprouvés localement pour fidéliser les agents recrutés.

France urbaine remercie le Sénat d'avoir repris ces propositions et, plus particulièrement, les sénatrices Isabelle Florennes et Jacqueline Eustache-Brinio, rapporteuses du texte, pour leur écoute.

France urbaine appelle à une inscription rapide de ce texte à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale dans le but d'aboutir à une adoption définitive dans les meilleurs délais.

Au-delà du texte du projet de loi, France urbaine entend rappeler, à cette occasion, la persistance des difficultés de recrutement et réitère auprès du Gouvernement les 30

propositions de son rapport de mars 2023 « Polices municipales : comment rendre la filière plus attractive ? », ainsi que la nécessité d'assortir cette réforme des leviers financiers à la hauteur des enjeux. La résorption de ces difficultés est une condition essentielle de notre capacité collective à répondre de manière effective aux enjeux de sécurité du quotidien.

**Contact presse**

Julie Jollivet

[j.jollivet@franceurbaine.org](mailto:j.jollivet@franceurbaine.org)

07 56 82 43 12